



Comité des Flandres de Bridge

1, Square Jean Monnet 59120 Loos

Tél : 03 20 57 85 04

Mail : comiteflandresbridge@wanadoo.fr

Site : <http://flandresbridge.fr>

Directeur des compétitions : Michel SACHY

Portable : 06.11.55.59.74 Mail : m-sachy@numericable.fr

DAMES/2 Open

Finale de Comité

Dimanche 5 Janvier 2020

Maison du Bridge de Wasquehal
12, Place Gambetta 59290 Wasquehal
Tel : 03 20 72 88 66

Madame ,

Votre paire est inscrite ou qualifiée dans cette compétition qui se jouera en deux séances.

L'arbitre prévu pour cette épreuve est Sébastien Skweres.

Les droits d'engagement pour cette finale sont de 20€ pour les paires qualifiées du 2ème tour et 42€ pour les paires entrant en finale.

1ère séance 9h30
Pause déjeuner 1h30

Cette épreuve est classée en Catégorie **3** (*Règlement National Article 143.3*).

Les systèmes classés SHA et CI sont interdits.

Cette compétition se jouant derrière écran chaque paire doit prévoir deux feuilles de conventions (une de chaque côté de l'écran consultable par l'arbitre).

Rappel : Extrait du règlement national des compétitions, art.85.6 :

*"Avant le début du jeu, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, l'attention des adversaires doit être attirée sur les conventions particulières de **déclaration ou de jeu de la carte**".*

En cas de forfait, prévenez le plus rapidement possible le secrétariat du Comité au 03 20 57 85 04 ou l'arbitre au 06 03 07 53 71 ou le directeur des compétitions au 06 11 55 59 74.

Le nombre d'équipes qualifiées pour la Finale de Ligue qui aura lieu les 8 et 9 février à Lille sera précisé dès que communiqué par le directeur de ligue (en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque comité).

Ne manquez pas de consulter notre site Internet à l'adresse <http://www.flandresbridge.fr/> où vous pouvez consulter vos convocations et vous tenir au courant de l'actualité du comité et des districts.

Je vous souhaite bonne chance et je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Loos, le 23 décembre 2019

Michel Sachy